

LE DIVORCE

Prix : 50 centimes

HUITIÈME ÉDITION

Évariste CARRANCE (1840-1916)

1884

Publié par Ernest et Paul Fièvre pour Théâtre-Classique.fr, Mai 2023. Pour une utilisation personnelle ou pédagogique uniquement. Contactez l'auteur pour une utilisation commerciale des oeuvres sous droits.

LE DIVORCE

Prix : 50 centimes

HUITIÈME ÉDITION

PAR MM. PICARD et ***

AGEN, LIBRAIRIE DU COMITÉ POÉTIQUE ET DE LA
REVUE FRANÇAISE, 6, rue du saumon, 8

AGEN, V. LENTHERIC, Imprimeur du Comité Poétique

1884

À M. ÉVARISTE CARRANCE

Lettre de M. Alfred Naquet, Sénateur de Vaucluse

Paris, juin

Monsieur

Vous me demandez quelques lignes pour les publier en tête de la brochure que vous allez faire paraître sur le divorce.

Que puis-je vous dire ? Que je vous remercie au nom de la vérité, dont il faut assurer le complet triomphe, dès que vous faites pour achever de déraciner ce qui reste de l'absurde préjugé sur lequel et vécu le régime de 1816.

Croyez, Monsieur, à mes meilleurs sentiments.

A. NAQUET.

PERSONNAGES.

LE MARI ASSASSIN

Nota : Texte extrait de "Le divorce, la prostituée : monologues en vers, précédés d'une lettre de M. Alfred Naquet".- Agen : Librairie du comité poétique et de la revue française. pp 3-5.

LE DIVORCE

Messieurs les grands faiseurs de lois, ce n'est qu'à vous
Que j'adresse ce cri de mon être en courroux.
Voici bientôt vingt ans que, broyé de misère,
Je marche en ignorant où je vais sur la terre,
5 Courbé par la souffrance et l'implacable sort,
En demandant l'oubli qui jaillit de la mort !

Ô vous les grands faiseurs de lois, vous pouvez croire
Tout ce que je dirai dans ma sinistre histoire,
Et vous pouvez penser que notre humanité
10 Souffre les mêmes maux, sous sa folle gaîté.

Messieurs les vrais soutiens d'une saine morale,
Depuis vingt ans, je vois la larve sociale.
Je suis une victime et je suis un bourreau
Que ThéMis sur mon front promène son flambeau ?
15 Voyez comme je suis ridé, sombre et livide ;
Mon coeur est maintenant comme une lande aride
Le remords seul y croît !

Messieurs, dans le passé,
J'étais aussi brillant que je parais lassé.
J'avais auprès de moi, pour marcher dans la vie,
20 Une femme, éclairant ma jeunesse ravie,
Une de ces beautés dominant la raison,
Et qui font resplendir la plus pauvre maison.
J'étais heureux ! Je crus, dans ma suave ivresse,
Que rien ne ternirait ma sublime tendresse
25 Je tenais le plaisir et ne comprenais pas
Que la sombre douleur me suivait pas à pas.
Quelquefois, dans un ciel tout d'azur, un orage
Retentit brusquement se déchaîne avec rage,
Et le ciel radieux se fait lugubre et noir !

Messieurs, en un instant je perdis tout espoir,
Et mon bonheur partit ainsi que la fumée.
Celle que j'adorais, la femme bien-aimée
À qui j'avais donné mon âme et mon amour.
30 Celle qui m'apportait l'extase chaque jour,
35 Cette chaste beauté qui portait l'auréole.
Ah ! Messieurs ! Elle avait oublié sa parole,
Elle m'avait trompé ! Trahi ! Déshonoré !
J'ai toujours devant moi ce spectacle abhorré,
Je devins fou. Je vis s'échapper la lumière.
40 Ma main prit un poignard et frappa l'adultère !

Et lorsque j'eus frappé dix fois, qu'un sang brûlant
De dix trous à la fois sortit en bouillonnant,
Le poignard s'échappa de ma main criminelle.
La morte m'apparut plus sublime et plus belle
45 Et je m'agenouillai dans le sang pour la voir.
Sentant monter en moi l'atroce désespoir
Je pleurai ! Je criai ! Pardon ! Oh ! Fais-moi grâce !
Je t'aimai trop hélas ! En ce monde où tout passe,
Ton amour a subi cette commune loi !...
50 Oh ! Le plus malheureux ce sera toujours moi.
La justice m'attend le remords me torture ;
Il n'est plus un abri pour moi dans la nature.

Messieurs les grands faiseurs de lois, au nom de Dieu,
Écoutez mon histoire, encore un petit peu.
55 J'ai bientôt terminé, d'ailleurs. Je dois vous dire
Qu'on me mit en prison, que j'étais en délire,
Et que le Tribunal, déclaré compétent,
M'acquitta.

Moi, Messieurs, n'étant pas innocent,
Je ne m'acquittai pas, et je courbai la tête,
60 Sachant que ce pardon cachait une tempête,
Et que j'allais rester tout seul, comme un maudit,
Moi, le mari-bourreau, tuant comme un bandit.
Encore quelques mots. - Vous oublierez ensuite,
Messieurs, c'est le devoir qui dicte ma conduite ;
65 Je ne vous dirai point tout ce que j'ai souffert.
J'ai vécu ces vingt ans dans un gouffre entrouvert.
De ce gouffre est sorti mon corps si misérable
Pour se représenter comme le vrai coupable !
Oui, Messieurs, nul mortel n'a le droit effrayant
70 De plonger dans la mort un seul être vivant.
Tous les codes humains peuvent lui faire grâce ;
Au foyer fraternel il a perdu sa place.
Il traîne son remords comme on traîne un boulet,
Et l'oubli ne viendra jamais large et complet.
75 Il a tué !

Messieurs, le mari qu'on outrage
Ne doit point devenir assassin ; le courage
Consiste à repousser froidement, pour toujours,
L'être perdu qui vient d'empoisonner nos jours.
80 Ô vous ! Les grands faiseurs de lois, dont la morale
En discours très pompeux de temps en temps s'étale,
Ne vous semble-t-il pas qu'il faudrait par hasard,
À l'époux outragé défendre le poignard ?
Eh bien pour que le droit puisse arrêter la force
Il ne faut qu'une loi !
Laquelle ?
LE DIVORCE !

FIN

AGEN, LIBRAIRIE DU COMITÉ POÉTIQUE ET DE LA REVUE
FRANÇAISE, 6, rue du saumon, 8

AGEN, V. LENTHERIC, Imprimeur du Comité Poétique

PRESENTATION des éditions du THEÂTRE CLASSIQUE

Les éditions s'appuient sur les éditions originales disponibles et le lien vers la source électronique est signalée. Les variantes sont mentionnées dans de rares cas.

Pour faciliter, la lecture et la recherche d'occurrences de mots, l'orthographe a été modernisée. Ainsi, entre autres, les 'y' en fin de mots sont remplacés par des 'i', les graphies des verbes conjugués ou à l'infinitif en 'oître' est transformé en 'aître' quand la graphie moderne l'impose. Il se peut, en conséquence, que certaines rimes des textes en vers ne semblent pas rimer. Les mots 'encor' et 'avecque' sont conservés avec leur graphie ancienne quand le nombre de syllabes des vers peut en être altéré. Les caractères majuscules accentués sont marqués.

La ponctuation est la plupart du temps conservée à l'exception des fins de répliques se terminant par une virgule ou un point-virgule, ainsi que quand la compréhension est sérieusement remise en cause. Une note l'indique dans les cas les plus significatifs.

Des notes explicitent les sens vieillis ou perdus de mots ou expressions, les noms de personnes et de lieux avec des définitions et notices issues des dictionnaires comme - principalement - le Dictionnaire Universel Antoine Furetière (1701) [F], le Dictionnaire de Richelet [R], mais aussi Dictionnaire Historique de l'Ancien Langage Français de La Curne de Saint Palaye (1875) [SP], le dictionnaire Universel Français et Latin de Trévoux (1707-1771) [T], le dictionnaire Trésor de langue française tant ancienne que moderne de Jean Nicot (1606) [N], le Dictionnaire etymologique de la langue française par M. Ménage ; éd. par A. F. Jault (1750), Le Dictionnaire des arts et des sciences de M. D. C. de l'Académie française (Thomas Corneille) [TC], le Dictionnaire critique de la langue française par M. l'abbé Feraud [FC], le dictionnaire de l'Académie Française [AC] suivi de l'année de son édition, le dictionnaire d'Emile Littré [L], pour les lieux et les personnes le Dictionnaire universel d'Histoire et de Géographie de M.N. Bouillet (1878) [B] ou le Dictionnaire Biographique des tous les hommes morts ou vivants de Michaud (1807) [M].